

PAR COURRIEL SEULEMENT

Le 24 août 2023

Objet : **Demande d'accès aux documents**
N/📁 : **AC-2023-260**

Monsieur,

Suivant votre demande, vous souhaitez obtenir une copie de la citation dans le dossier C-2022-5405, de même que tout procès-verbal de conférence préparatoire tenue ainsi que toutes les pièces déposées dans ledit dossier.

Après vérification, la citation peut vous être communiquée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) (Loi). Vous la trouverez jointe à la présente.

Il n'y a aucun procès-verbal de conférence préparatoire ni aucune pièce produite au dossier.

Nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Carole Beaulieu

Carole Beaulieu, avocate
Conseillère juridique et greffière
Responsable de l'accès aux documents des
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p.j